

ALAIN COPPOLANI

Si l'Afghanistan m'était conté

Les réalités
d'un pays complexe



LES BELLES LETTRES

ALAIN COPPOLANI

SI L'AFGHANISTAN M'ÉTAIT CONTÉ

Les réalités d'un pays complexe

Postface
de Pierre Lafrance,
ambassadeur de France

PARIS
LES BELLES LETTRES
2024

www.lesbelleslettres.com

Retrouvez Les Belles Lettres sur Facebook et Twitter.

*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays.*

*© 2024, Société d'édition Les Belles Lettres,
95, boulevard Raspail, 75006 Paris.*

ISBN : 978-2-251-45615-7

Les principales caractéristiques géographiques de l'Afghanistan

Les quelque 652 000 km² que compte la superficie du territoire afghan se trouvent géographiquement situés entre l'Iran, l'Asie centrale et l'Asie du Sud. L'Afghanistan possède donc des frontières communes avec l'Iran à l'ouest (environ 936 km), le Turkménistan au nord-ouest (env. 744 km), l'Ouzbékistan au nord (env. 143 km), le Tadjikistan au nord-est (env. 1 356 km), la Chine à l'est (env. 75 km), et enfin avec le Pakistan au sud et au sud-est (env. 2 430 km)¹. Par conséquent, le pays ne possède aucun débouché direct sur la mer.

L'absence de recensement systématique de la population ces dernières décennies ne permet pas de présenter de données précises, mais selon divers organismes comme l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et l'ONU, le nombre total des Afghans était compris entre 34 et 38 millions en 2022, alors que d'autres sources estimaient que cette population avait plus de 40 millions d'individus pour la même année. Selon les chiffres publiés par la Direction nationale de la statistique et de l'information afghane (NSIA), la population a connu un taux de croissance supérieur à 60 % en deux décennies, passant ainsi de 19,9 millions d'habitants en 2001, à 32,9 millions² en 2021 (1399 HS), pour atteindre les 34,9 millions en 2023 (1402 HS).

D'un point de vue général, l'Afghanistan peut être qualifié de pays aride et montagneux. L'altitude des principales villes varie en fonction du relief : entre 300 et 500 mètres pour des villes comme Mazar-e Charif et Kunduz, entre 500 et 1 000 mètres pour Jalalabad et Hérat, entre 1 000 et 2 000 mètres pour Kaboul et Begram, plus de 2 500 mètres pour Bamiyan, et au-dessus de 3 000 mètres pour des agglomérations de régions montagneuses comme le Wakhan. Plusieurs chaînes de montagnes sont répertoriées sur l'ensemble du territoire, mais la plus importante d'entre elles

est l'Hindou-Kouch³, où des dizaines de sommets culminent à plus de 6 000 mètres, le plus élevé étant le Nowchaq (env. 7 490 m.). Au sud, les chaînes de montagnes s'élèvent en moyenne entre 2 500 et 3 000 mètres d'altitude et forment de nombreuses vallées, des plaines alluviales, et des cours d'eau parfois éphémères. Les régions montagneuses du nord sont constituées de vastes plateaux mais aussi de sommets dépassant les 3 000 mètres d'altitude. L'ouest en revanche, est davantage composé de vastes plaines alluviales arides et de chaînes de montagnes peu élevées. Ces disparités topographiques influent sur les températures, dont les variations peuvent être importantes entre le jour et la nuit, en fonction des saisons, et des régions.

Les chaînes de montagnes surplombent bien souvent des vallées encaissées difficiles d'accès et, en quelque sorte, « compartimentent » le territoire diversement selon les saisons⁴. En période hivernale, des régions entières comme le Hazarajat et le Wakhan, peuvent se trouver isolées des semaines durant en raison de la neige. La topographie du territoire afghan peut s'avérer particulièrement contraignante pour la vie quotidienne, le développement économique, ou encore les activités comme l'agriculture et le commerce. Qui plus est, l'histoire regorge d'exemples d'invasions manquées ou rendues difficiles du fait du relief, des conditions climatiques, et de la rareté des voies praticables. Le col de Khyber par exemple (env. 1 000 mètres d'altitude), fut l'un des points de franchissement fréquemment emprunté par des chefs de guerre tels que Mahmud de Ghazni, Tamerlan, Babur ou encore Ahmad Chah Durrani, pour mener des incursions ou des invasions dans le sous-continent indien. De nos jours encore, d'autres cols – dont certains abritent des postes-frontières – revêtent une grande importance pour le désenclavement des régions, comme le col de Salang (situé à près de 3 900 mètres d'altitude et qui relie la province de Parwan au nord du pays), et celui de Bolan, situé dans la chaîne de « la montagne Blanche » connue sous le nom de *Safid Kuh* en dari, et de *Spin Ghar* en pachto, dont le point culminant en est le mont Sikaram (env. 4 760 m.)⁵.

L'Hindou-Kouch est une chaîne montagneuse longue de plus de 800 kilomètres qui s'étend sur une vaste région couvrant notamment des portions de l'Asie centrale, de l'Afghanistan, et de l'Asie du Sud. Par ailleurs, ce massif est l'un des endroits de la planète concentrant le plus de neige et de glaciers qui alimentent en eau douce les systèmes fluviaux situés en aval⁶.

Ceux-ci bénéficient à plus d'un milliard de personnes. En 2021, le Centre international pour le développement intégré des montagnes (ICIMOD) publia une base de données qui répertoriait 3 891 glaciers en Afghanistan, répartis sur 2 543 km², soit près de 0,4 % de la superficie totale du pays. Il existe deux grands bassins glaciaires en Afghanistan : le bassin de la rivière Pandj-Amou, et celui de la rivière Kaboul. La majorité des glaciers se situent dans le bassin Pandj-Amou (env. 96 %), à des altitudes comprises entre 4 000 et 5 500 mètres. Le plus haut (env. 7 175 m) et le plus bas (env. 3 201 m) se trouvent dans le corridor du Wakhan, région de l'extrémité est de l'Afghanistan, où s'étend une portion de la chaîne du Pamir. Les études menées par l'ICIMOD révélèrent une diminution de 13,8 % (406,16 km²) de la superficie totale des glaciers sur l'ensemble du territoire en seulement vingt-cinq ans (1990-2015), dont une réduction de 6,1 % pour la seule période 2010-2015. La réduction de la superficie des glaciers est en partie due au réchauffement climatique, au manque de précipitations, et à la petite taille des glaciers (inférieure ou égale à 0,5 km²)⁷.

La chaîne de montagnes du Kuh-e Baba constitue un des prolongements occidentaux de l'Hindou-Kouch et abrite le mont Foladi, qui culmine à près de 5 000 mètres. Le Kuh-e Baba est aussi le lieu où d'importants fleuves endoréiques prennent leur source, comme le Hari Rud, qui s'étend sur plus de 1 100 kilomètres et s'écoule vers l'ouest puis le nord. Le Hari Rud traverse la province de Hérat, s'oriente vers le nord pour former une frontière naturelle avec l'Iran sur une centaine de kilomètres, puis traverse le sud du Turkménistan où il forme l'oasis de Tejen. Il termine sa course dans le désert du Karakum⁸. Le Hari Rud compte parmi les importantes sources d'alimentation en eau du pays, après les fleuves Amou-Daria et Helmand, et la rivière Kaboul, affluent majeur de l'Indus. Il est à noter qu'il existe assez peu de grands lacs en Afghanistan, le plus connu étant le Band-e Amir, ensemble de lacs d'altitude (env. 2 900 m) naturel faisant l'objet de nombreuses légendes. Localisé dans la province de Bamiyan, le site a été soumis à l'UNESCO en 2004 pour figurer sur la liste du patrimoine mondial⁹.

Le fleuve Amou-Daria prend sa source dans les montagnes du Pamir sous le nom de Pandj et s'écoule sur plus de 2 500 kilomètres, dont près de 1 500 kilomètres sont navigables. Il longe les provinces du nord et du nord-est de l'Afghanistan, et son cours supérieur et moyen fait, sur près de 1 000 kilomètres, office de frontière naturelle avec le Tadjikistan et

l'Ouzbékistan. Le fleuve termine sa course dans ce qu'il reste de la mer d'Aral, désormais quasiment asséchée. En Afghanistan, les deux plus importants affluents de l'Amou-Daria dans son cours supérieur nommé Pandj, sont les rivières Kunduz et Kokcha, cette dernière passant notamment aux abords de la cité antique d'Aï Khanum*. Le Helmand quant à lui, est un fleuve endoréique qui prend sa source dans les monts Sanglakh (à l'ouest de Kaboul). Long de près de 1 150 kilomètres, il traverse les provinces du Sud et du Sud-Ouest comme l'Uruzgan, Kandahar, le Helmand et Nimruz, avant de se déverser dans la province orientale iranienne du Sistan-Balouchistan. Son principal affluent est la rivière Arghandab, également très importante.

Autre source majeure en eau du pays : la rivière Kaboul, qui tout comme le fleuve Helmand trouve sa source dans les monts Sanglakh. Longue d'environ 700 kilomètres (dont 560 km en Afghanistan), la rivière Kaboul alimente la capitale en eau, malgré un débit et un volume irréguliers en fonction des époques¹⁰. Elle passe également près de la ville de Jalalabad, région où la rivière est rejointe par son plus important affluent, la rivière Kunar. La rivière Kaboul est elle-même un affluent de l'Indus, dans lequel elle se jette, à une soixantaine de kilomètres à l'est de la ville de Peshawar, au Pakistan. Tous ces fleuves et rivières sont des sources vitales en termes de conservation et de distribution d'eau pour la consommation et l'irrigation des cultures, ainsi que pour la production d'énergie¹¹. En effet, à ces fins, plusieurs barrages et centrales hydroélectriques ont été construits, parmi lesquels Kajaki (province du Helmand), Dahla (Kandahar), Naghlu (Kaboul), et Salma (Hérat). De telles infrastructures permettent d'irriguer des milliers d'hectares de zones cultivées dans des régions régulièrement en proie aux aléas climatiques† telle la sécheresse, mais la plupart des sites (en Afghanistan comme dans le monde) sont vulnérables aux attaques de groupes armés¹².

Les répercussions des variations climatiques s'observent également sur la biodiversité et en particulier la faune. Le pays est réputé pour abriter diverses espèces animales dont certaines emblématiques et menacées de disparition, comme la magnifique et discrète panthère des neiges¹³,

* Cf. p. 353-359, « Le travail archéologique, une aide précieuse pour retracer l'histoire de l'Afghanistan ».

† Cf. p. 163-169, « Un pays régulièrement touché par les aléas climatiques ».

ou encore divers oiseaux échassiers, aquatiques, ou de proie (aigles, vautours), l'argali (mouton de Marco Polo), l'urial, et aussi le markhor, reconnaissable à ses longues cornes torsadées¹⁴. Les épisodes de sécheresse, la diminution des surfaces végétalisées, mais aussi la guerre et le braconnage, ont contraint de nombreuses espèces à fuir leur habitat d'origine pour s'établir dans des lieux davantage propices à leur survie. En outre, l'Afghanistan est aussi reconnu pour sa diversité et sa richesse en ressources minérales et en denrées agricoles*. En 2010, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) publia un rapport dans lequel elle dévoilait une cartographie des cultures et d'occupation du sol, à travers 11 catégories comprenant notamment les terres stériles, les terres agricoles irriguées et pluviales, les plans d'eau et marécages, les neiges permanentes, les arbres fruitiers, les vignobles, les forêts et les arbustes¹⁵.

En Afghanistan, la croissance des zones forestières reste limitée. Souvent, un manque de précipitations en est la cause, ou bien parce que celles-ci surviennent à des périodes où le cycle végétal requiert un apport hydrique limité. Par exemple, les précipitations hivernales dans des zones montagneuses comme le Hazarajat, ne contribuent pas à la croissance des végétaux qui en revanche, en auraient besoin en été. Par ailleurs, le pays enregistre chaque année un ensoleillement abondant et un fort rayonnement. Les provinces du Sud-Est et de l'Est quant à elles, bénéficient d'une partie de la période de mousson d'Asie du Sud (entre juillet et septembre). Ce phénomène météorologique favorise le développement de zones forestières denses et luxuriantes, à l'inverse des régions du sud et de l'ouest qui se caractérisent par une végétation clairsemée – voire inexistante – où prédominent la sécheresse et les étendues désertiques (notamment les déserts Dacht-e Khach et Dacht-e Margow). Dans les provinces du Nord, le niveau de précipitations favorise le développement et la densification de la couverture végétale. D'une manière générale, cette dernière est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire, eu égard aux diverses caractéristiques des biotopes qui le composent. L'altitude conditionne également l'apparition et la croissance de diverses variétés de végétaux, et des forêts entières de conifères (sapins, pins, épicéas) recouvrent parfois

* Dans la partie « Économie », plusieurs chapitres présentent les principales activités agricoles et les ressources minérales en Afghanistan.

certaines versants de montagnes exposés aux pluies printanières, à des altitudes avoisinant les 3 000 mètres.

À maintes reprises depuis le retour au pouvoir de l'Émirat, de hauts cadres du gouvernement ont réaffirmé leur volonté de préserver la biodiversité de l'Afghanistan et de mettre en place des programmes de protection et de développement de la faune et de la flore. En décembre 2021, le ministère de l'Agriculture, de l'Irrigation et du Bétail (MAIL) annonça la mise en fonction prochaine d'une « Unité verte » (*gate sabz* en dari et *chna qeta* en pachto) dont la formation devait être assurée en coopération avec le ministère de l'Intérieur¹⁶. Selon les chiffres annoncés par le gouvernement en 2024, l'effectif de cette unité spécialisée s'élevait à 450 personnes, affectées dans les provinces de Kaboul, du Nuristan, de la Kunar, du Laghman et du Nangarhar, mais aussi en *Loya Paktiya* (région qui comprend les provinces de Khost, Paktiya et Paktika). Les principales missions de l'« Unité verte » sont la préservation des zones forestières productives (dans lesquelles poussent notamment les pistachiers), la prévention de la déforestation, la lutte contre les activités forestières illégales et la contrebande de bois sur le territoire afghan et à l'étranger. Au cours des dernières décennies, la majorité des forêts a été détruite délibérément afin de récupérer ou revendre le bois. Celui-ci sert de combustible, de matériau de construction ; c'est aussi une source de revenu pour la population et pour ceux qui l'exploitent, principalement dans les provinces orientales telles que la Kunar, le Nangarhar et le Nuristan. Une « mafia du bois » s'est depuis longtemps mise en place, afin de surexploiter les ressources en bois en vue d'exportation le plus souvent illégale, dans les zones frontalières et notamment, au Pakistan voisin. Cependant, le gouvernement afghan réitéra sa volonté de préserver et de restaurer les forêts, lors de différents événements organisés à travers le pays le 21 mars 2024, pour la Journée internationale des forêts. C'est également à cette occasion que la FAO rappela que le taux annuel de déforestation en Afghanistan avoisinait les 2,3 % entre 1990 et 2000, et qu'en une quinzaine d'années le pays avait perdu près de 34 % de sa couverture forestière ; environ 1,78 million d'hectares de forêts et d'arbustes ont été comptabilisés, ce qui correspond approximativement à 2,8 % de la superficie totale du pays¹⁷. La FAO a mis en place des associations de gestion forestière et soutient les communautés rurales par le biais de divers projets, allant de la création de réservoirs

d'eau à la distribution de plants de diverses espèces végétales pour développer les capacités d'agroforesterie dans plusieurs régions¹⁸.

La réduction de la couverture végétale et des zones forestières a pour effet majeur d'accentuer les phénomènes d'érosion des sols et de désertification. Depuis plusieurs années déjà, vers la mi-mars se tient une cérémonie nationale médiatisée durant laquelle de hauts cadres du gouvernement souvent accompagnés de représentants d'organismes ou de pays étrangers plantent des arbres. Cet événement symbolique marque le lancement d'une campagne de plantation massive d'arbres à travers le pays. Le 15 mars 2022, le premier vice-Premier ministre Abdul Ghani Baradar¹⁹, participa à cette journée à Kaboul et lors de son discours, encouragea la population à s'investir dans la « végétalisation » du pays. Au total, plus de 25 millions de jeunes plants devaient être mis en terre sur l'ensemble du territoire en 2022²⁰. En 2023²¹, la campagne de plantation débuta fin février à Kaboul, ville dans laquelle il était prévu de planter 600 000 jeunes arbres. Une amende a également été mise en place pour sanctionner toute personne appréhendée en train de détruire ces arbres. Toutefois, nombre de ces plants ne survivront pas soit par manque d'entretien, soit à cause des aléas climatiques, ou encore par négligence. D'autres incidents encore, soulignent le manque de moyens adaptés pour lutter efficacement contre certaines menaces. Ce fut notamment le cas en juin 2022, lorsqu'un incendie ravagea des jours entiers plusieurs hectares de forêt dans l'est de la province du Nuristan. L'incendie fut difficile à circonscrire et à éteindre en raison du vent et du manque de matériel adapté de lutte contre les incendies.

Certains indicateurs permettent-ils de mieux appréhender la situation globale en Afghanistan ?

Quiconque souhaite en apprendre davantage sur l'Afghanistan doit disposer de sources et de bases de données fiables et de préférence régulièrement actualisées. Afin de faciliter la recherche et la compréhension à cet égard, les grandes organisations internationales et instituts spécialisés rassemblent ces données en usant de toute une gamme d'indicateurs dont la définition et la pertinence sont en général reconnues²².

Ces indicateurs procèdent de concepts théoriques éprouvés pour observer des variables quantifiables. Ils peuvent être représentés de manière graphique pour une vue d'ensemble rapide, ainsi que sous forme de tableaux qui répertorient les données chiffrées pour plus de précision. Les chiffres et indicateurs mentionnés dans cette partie proviennent majoritairement de la base de données de la Banque mondiale, l'un des organismes de référence pour les évaluations socioéconomiques dans le monde. Sélectionner les indicateurs en fonction de leur degré de pertinence avec un sujet donné permet non seulement d'étudier un pays comme l'Afghanistan, mais aussi de réaliser des analyses comparatives en incluant plusieurs autres dans le monde. Il est à noter que la quantité de données disponibles varie selon le pays et la période étudiée et ce, pour de multiples raisons. D'une part il se peut que certains indicateurs soient une création récente, ou que les formules de calculs aient été modifiées il y a quelques années, comme ce fut le cas pour l'indice de développement humain (IDH). Les bases de données couvrent rarement l'ensemble des pays de la planète et pour une partie d'entre eux, les chiffres n'apparaissent que depuis une décennie ou moins, alors que d'autres sont étudiés depuis plus de trente ans.

L'absence de données correspond souvent à un événement majeur survenu dans le pays considéré : catastrophe naturelle, conflit armé, renversement ou changement de pouvoir. En partant de ce postulat, toute analyse de données devrait donc être indissociable de celle de l'histoire du pays et tenir compte des liens de causalité. Même si les chiffres rapportés par la Banque mondiale ou d'autres institutions telles que le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), peuvent parfois s'apparenter à des approximations et ne semblent pas refléter la situation réelle (eu égard au peu de données collectées), il n'en demeure pas moins qu'ils permettent d'avoir une vue approximative mais relativement fiable de la situation.

Si l'interprétation des chiffres est en corrélation avec l'histoire d'un pays, alors une analyse de l'Afghanistan de ces trente dernières années pourrait se découper en grandes phases qui se réfèrent à des « années charnières » : 1990, 2000, 2010, 2020. Les décennies ainsi retenues correspondent à des périodes nettement caractérisées. C'est-à-dire *grosso modo* à la fin de l'invasion soviétique (1989), à la chute de l'Émirat et à l'intervention de la Coalition internationale (2001), à l'annonce du retrait des forces de la Coalition (2011), et à leur effacement presque total (2021). Sans

prétendre à un récapitulatif exhaustif, il paraît utile d'énumérer quelques indicateurs comptant parmi les plus pertinents pour étudier l'évolution socioéconomique de l'Afghanistan, en corrélation avec l'une des principales activités économiques du pays : l'agriculture.

Depuis l'intervention de la Coalition internationale en 2001, le développement d'un système de santé plus favorable à la population et notamment aux femmes, a contribué à augmenter l'espérance de vie des Afghans de près de dix ans : 54 ans pour les hommes et 57 ans pour les femmes en 2000, contre respectivement 63 ans et 66 ans en 2019. Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l'espérance de vie à la naissance correspond à la durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité, selon l'âge, pour l'année alors en cours. Cet indicateur traduit la santé de la population et laisse entrevoir le niveau de performance du système de santé, ainsi que le niveau de pollution du pays. La croissance annuelle de la population en revanche, avait chuté presque de moitié entre 1990 (4,48 %) et 2000 (2,97 %), et continuait de diminuer pour atteindre 2,31 % en 2019. La croissance annuelle de la population correspond à la différence numérique entre la population totale à la fin d'une année, et ce qu'elle était au début de la même année. Cet indicateur permet d'apprécier l'évolution du nombre d'habitants et, notamment les naissances, de manière à estimer les travailleurs disponibles dans l'immédiat comme dans le futur et ainsi prévoir l'éventuel développement socioéconomique du pays.

Autre indicateur important : le produit intérieur brut (PIB) par habitant. Celui-ci augmenta nettement entre 2003 (179,43 USD) et 2010 (543,30 USD), avant de connaître une baisse légère mais régulière jusqu'en 2019 (env. 500 USD). Selon la définition apportée par Gregory Mankiw dans son ouvrage intitulé *Macroéconomie* (édition 2019), le PIB représente le « total des revenus gagnés²³ sur le territoire national, y compris par les facteurs de production dont la propriété est étrangère » ou, à l'inverse, il s'agit des « dépenses totales en biens et en services produits sur le territoire national ». Cet indicateur permet d'estimer et de quantifier facilement et de manière générale l'évolution d'une économie.

En 2019, la part des aides publiques fut considérable et dépassa les 4 milliards de dollars américains (contre 136 millions en 2000). L'aide publique au développement correspond à l'ensemble des apports financiers d'organismes internationaux ou étrangers, à un pays donné. Cet indicateur

permet de quantifier un niveau d'autosuffisance économique. Plus il est faible, plus la situation du pays est viable. De leur côté, les investissements étrangers directs connurent une envolée spectaculaire entre 2000 et 2010 (de 170 000 USD à près de 190 millions de USD), mais diminuèrent considérablement au cours de la décennie suivante (environ 23 millions USD en 2019). Les investissements directs à l'étranger correspondent aux mouvements internationaux de capitaux effectués, pour la création, la gestion, le développement ou le maintien d'une entreprise ou d'une réserve financière à l'étranger. Cet indicateur traduit le degré de confiance concédé à l'économie du pays, et évalue le risque pour les investisseurs.

La vétusté des infrastructures et la situation sécuritaire délétère qu'a connue l'Afghanistan n'encouragent guère à l'activité économique. Cela transparaît dans la valeur de « l'Indice de facilité de faire des affaires ». Bien qu'il ait fait l'objet de controverses de la part d'organisations internationales le jugeant peu fiable et peu objectif, cet indice – dont la publication est momentanément interrompue en raison d'irrégularités entre 2018 et 2020 – a toutefois permis aux entreprises de déterminer dans quelle mesure un pays se prêtait aux « affaires », c'est-à-dire aux activités financières et commerciales. À cet égard, la réglementation et le degré de facilité de son application sont autant de données à prendre en compte. L'indice correspond à la moyenne des classements dans onze domaines définis : la création d'entreprise, l'obtention de permis de construire, le raccordement à l'électricité, le transfert de propriété, l'obtention de prêts, la protection des investisseurs, le paiement des impôts et des taxes, le commerce frontalier, l'exécution des contrats, la résolution des insolabilités, la régulation du marché du travail. Le classement était établi après l'étude de 190 économies du monde, « 1 » correspondant à la situation la plus favorable en termes de réglementation, et « 190 » à la plus défavorable. Le rapport de 2020 classait l'Afghanistan 173/190²⁴. Cet indice traduit la qualité générale des conditions des échanges commerciaux réels.

Sur la question des taux d'intérêt en particulier, la tendance à la hausse des taux d'intérêt pratiqués en Afghanistan (env. 15 % en 2017) peut être due à un système bancaire déficient et à un manque de garanties financières apportées par les personnes qui souhaitent obtenir un prêt. Notons que, de ce fait, l'Afghanistan tend à recourir à la *hawala* (système économique

informel)* et qu'une part importante des échanges financiers se font de manière informelle.

Toujours selon les estimations de la Banque mondiale, la population active a quasiment triplé en trente ans (près de 3 millions de personnes en 1990 contre plus de 10,6 millions en 2020). La population active totale correspond aux personnes de 15 à 64 ans disponibles sur le marché du travail, qui ont un emploi ou sont au chômage. Le taux de chômage des hommes quant à lui, est resté globalement stable entre 1990 et 2019 (entre 10 et 11 %), tout comme celui des femmes, qui demeura néanmoins plus élevé pour la même période (entre 13 et 15 %). Le taux de chômage mesure la part de la population active qui souhaite travailler et qui ne trouve pas d'emploi. Cet indicateur reflète l'état du marché du travail et donc, la santé de l'économie. Toutefois, les chiffres du chômage doivent être nuancés. En effet, il convient de rappeler qu'une proportion de la population travaille de façon ponctuelle, à la journée ou pour de courtes périodes, afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre – qualifiée ou non – de secteurs comme l'agriculture, la construction, ou encore l'extraction des ressources minérales. Si l'État et les employeurs ne disposent pas de ressources financières suffisantes pour payer leurs employés, ces derniers peuvent être « rémunérés » en produits alimentaires ou de première nécessité. Même si dans ce cas les travailleurs ne gagnent pas d'argent, cela leur permet d'obtenir en contrepartie de quoi subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, notamment lorsque l'accès aux produits alimentaires s'avère difficile, en raison de crise, de troubles politiques, sécuritaires, économiques ou bien climatiques. Le « travail contre nourriture » a été particulièrement répandu sur l'ensemble du territoire les mois suivant la prise de Kaboul par les Talibans, après que les États-Unis ont décidé de procéder au gel des avoirs de l'Afghanistan à l'étranger (env. 7 milliards de dollars), et à cause de la diminution des aides apportées par la communauté internationale.

La part de la valeur ajoutée de l'agriculture dans le PIB est en baisse constante depuis les années 2000, mais en 2019, elle représentait toujours environ 25 % du PIB. Ce pourcentage correspond à la valeur de la production du secteur agricole. Cet indicateur traduit l'importance de l'agriculture dans l'économie du pays. Cette valeur est en corrélation avec

* Cf. p. 302-305, « La *hawala* : un système économique informel bien rodé ».

le pourcentage de terres agricoles, lequel correspond au pourcentage des terres qui sont dédiées aux pratiques agricoles par rapport à la superficie totale du pays. Cet indicateur confirme celui de la valeur ajoutée de l'agriculture. Il souligne aussi la faible proportion de terrains disponibles pour permettre de vivre des activités agricoles en zone rurale.

Une part importante de la population dépend des revenus générés par les activités agricoles, sauf dans le cas d'une agriculture de pure subsistance. Malgré une légère hausse de la proportion d'Afghans travaillant dans l'agriculture entre 1990 et 2000 (env. + 2 %), celle-ci baissa au cours des deux décennies suivantes, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Cependant, en 2019 près de 65 % des Afghanes travaillaient dans ce secteur (contre 78,80 % en 2000). Pour les hommes, ce chiffre s'élevait à 36,6 % des hommes, soit presque deux fois moins qu'en 1991. La proportion d'individus travaillant dans l'agriculture donne une indication sur l'importance du secteur agricole pour les Afghans. Cependant et en dépit de ces chiffres, la majorité de la population vit en zone rurale. En trente ans, la proportion de citoyens n'évolua que légèrement et en 2019, environ un quart des Afghans résidaient en ville. Le pourcentage de la population urbaine correspond au pourcentage de la population totale du pays et qui réside dans une zone urbaine. Le rapport entre population totale et population urbaine permet également de calculer la population rurale.

Dans son *Rapport sur le développement humain 2020. La prochaine frontière : Le développement humain et l'Anthropocène*, le PNUD qualifiait de « faible » l'IDH de l'Afghanistan (0,511) malgré une évolution importante depuis 1990, et classait ce pays au 169^e rang sur 189 pays étudiés (valeur pour l'année 2019). L'IDH permet d'évaluer le niveau de développement des pays dans le monde, sans se fonder sur des critères purement économiques (par exemple le PIB). Il est établi en fonction de données plutôt qualitatives : le niveau de vie, l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation des personnes âgées de plus de 15 ans. Les valeurs sont comprises entre 0 et 1, zéro correspondant à l'indice le plus faible. Si l'IDH est aussi bas comparé à celui de pays voisins comme l'Ouzbékistan et l'Iran, c'est notamment en raison d'un taux d'alphabétisation de la population relativement faible aussi bien chez les hommes (moins de 30 % en 2018), que chez les femmes (env. 55 % en 2018). Le taux d'alphabétisation correspond au pourcentage de personnes d'une catégorie d'âge définie qui savent lire et écrire. Cet indicateur donne une idée du niveau

d'éducation de la population, et par extension, du degré de performance des institutions en charge de l'enseignement.

Pourquoi parle-t-on d'un pays multiethnique ?

Officiellement, la population de l'Afghanistan se compose de plus d'une soixantaine d'ethnies. Les études sur ces différents groupes sont nombreuses, et il existe quantité d'ouvrages pour quiconque s'intéresse aux origines de certaines ethnies ou tribus, leur histoire, leur structure, leur mode de fonctionnement ou bien encore la complexité des liens entre les groupes ethnolinguistiques²⁵. Cette diversité ethnique est à la fois source de richesse culturelle pour le pays, et à l'origine de conflits relatifs au territoire ou au rang social.

Donner pour chaque ethnie avec exactitude le nombre de personnes qui la compose, et son implantation géographique semble d'une difficulté insurmontable, et ce, pour diverses raisons. Premièrement, les recensements en Afghanistan sont rares et il s'agit davantage d'estimations que de chiffres précis. Deuxièmement, une importante proportion de la population se déplace régulièrement ou temporairement à l'intérieur du territoire afghan ou vers les pays frontaliers, dans le but de trouver du travail, de fuir les zones de conflit ou celles en proie aux aléas climatiques. Ensuite, les Afghans ne revendiquent pas forcément leur appartenance à une ethnie spécifique – surtout s'il s'agit d'un sous-groupe ou d'une petite tribu – mais plutôt à un grand groupe.

En pachto, le mot *khel* signifie « clan », et *zay* (ou *zoy*) veut dire « fils ». En accolant l'un de ces mots à un prénom ou à un nom, la personne marque soit sa filiation, soit son appartenance. Ainsi, *Suleymankhel* signifie « clan de Souleiman », et *Mohammadzay* « descendant de Mohammad ». Néanmoins, ces remarques sont d'ordre général et ne reflètent pas toujours la réalité. Il est également courant, surtout hors du monde pachtoune, de rencontrer des Afghans dont le nom ou le surnom est celui d'un lieu géographique ou d'une localité, auquel est accolé un *-i* en position finale. Par exemple, comme nous l'avons vu, Ahmad Chah Massoud était surnommé le *Pandjchiri*, en référence à sa province d'origine : le Pandjchir. Il en était de même d'Abdul Majid Zaboli (d'une famille provenant de la province de Zabol). En dari, le mot *qawm* – qui à l'origine désigne des gens solidaires

entre eux²⁶ – est fréquemment employé avec le sens d'« ethnies », comme le montre l'expression *tanach-hâ-ye qawmi*, (« tensions ethniques », d.).

L'article 4 de la Constitution de 2004 reconnaît 14 grands groupes ethniques en Afghanistan : pachtoune, tadjik, hazara, ouzbek, turkmène, baloutche, pachaiï, nouristani, aïmaq, arabe, kirghize, qizilbach, gujar, brahui. Cependant, les Pachtounes, les Tadjiks, les Hazaras et les Ouzbeks constituent numériquement les quatre principaux groupes ethniques du pays. Les Pachtounes représentent l'ethnie majoritaire en Afghanistan (env. 40 % de la population), et comptent parmi l'une des plus grandes sociétés tribales du monde en y incluant les éléments établis au Pakistan. Ils sont fortement représentés dans les provinces du Sud (Helmand, Kandahar), de l'Est et du Sud-Est (*Loya Paktiya*, Nangarhar)²⁷. Au XIX^e siècle, le Raj britannique leur attribua le qualificatif de « race martiale »²⁸ en raison de leur aptitude au combat, à l'instar des Sikhs, des Rajputs et des Pendjabis. Il existe quatre grandes confédérations tribales pachtounes : les Durrani, les Ghilzaï, les Karlanri et les Ghurghucht, elles-mêmes composées de tribus et de clans de tailles et d'influences diverses : mohammadzaï, souleïmankhel, yusufzaï, khattak, afridi, chinwari²⁹... Les Pachtounes sont majoritairement musulmans sunnites, mais certaines tribus comme les Turi et des branches des clans orakzaï et bangach sont chiïtes. La plupart des Pachtounes relèvent soit de l'ensemble durrani – dont sont issus la plupart des souverains afghans – soit de l'ensemble ghilzaï, auquel appartenait une large proportion de Talibans au moment de la création du mouvement et de son essor dans les années 1990.

Les Tadjiks représentent le second groupe ethnique d'Afghanistan en termes d'importance numérique. Tout comme les Pachtounes et les Hazaras, ils sont disséminés à travers le territoire mais sont davantage concentrés dans les provinces du Nord-Est (Badakhchan, Pandjchir) et de l'Ouest (Hérat). Les Tadjiks sont essentiellement musulmans sunnites (certains sont ismaéliens) et parlent principalement le dari. D'un point de vue historique, peu de Tadjiks ont dirigé l'Afghanistan : les souverains kart (XIII^e-XIV^e siècle), Habibullah Kalakani (1928-1929), et Borhanuddin Rabbani (1992-1996, 2001). Viennent ensuite les Hazaras³⁰, groupe ethnique composé de plusieurs clans (Behsud, Polada, Daïkundi, Uruzgani...). Dans leur majorité ils sont musulmans chiïtes (duodécimains ou ismaéliens³¹) et surtout implantés dans la région du Hazarajat³². Ils parlent une langue propre à cette région : le hazaragi. Les Ouzbeks forment le quatrième

grand groupe ethnique du pays. Ils parlent ouzbek (dialecte turc oriental), et vivent principalement dans les provinces du Nord (Balkh, Jowzjan).

La question de l'appartenance à un groupe ethnique demeure un sujet sensible en Afghanistan. Une commission spéciale pour la reconnaissance des groupes ethniques et pour la défense de leurs droits existait encore sous la présidence d'Ashraf Ghani, mais son rôle et ses actions étaient limités. En 2018, le gouvernement entreprit d'émettre des cartes d'identité (*tazkira*) électroniques, sur lesquelles était inscrit le mot « Afghan ». Cette mention fut loin de faire l'unanimité et provoqua l'arrêt de la distribution des cartes d'identité, jusqu'à ce que la Cour suprême décidât finalement que devait apparaître sur celles-ci l'appartenance à l'un des quatorze grands groupes ethniques inscrits à l'article 4 de la Constitution de 2004, en plus du mot « Afghan ». Une seconde vague de protestation émergea en mars 2021, lorsque la NSIA demanda aux détenteurs d'une carte d'identité électronique de mentionner leur ethnie d'appartenance à partir d'une liste de 54 ethnies, qui venaient s'ajouter aux 14 de la Constitution. Pour la population comme pour la majorité de la classe politique, cette décision augmente le risque de clivage entre les citoyens afghans, accroît la discrimination, et va à l'encontre des efforts entrepris pour assurer l'égalité des droits et renforcer l'unité nationale.

Outre les 14 ethnies précitées, la liste de la NSIA comporte 54 ethnies orthographiées en anglais comme suit : Abka, Afshariyan, Ailkhani, Albeg, Baborids, Balaqi, Barachi, Barlas-Arlas, Bayat, Daimirk, Dawlat Khani, Formul, Ishkashimi, Jamshidiyan, Joghtae, Jogi, Karam Ali, Karaee, Kawi, Kohgadari, Kurd, Kavar, Khalili, Laqyan, Manjani, Mir Sayeda, Mughul, Nikpai, Nimaq, Ormar, Orta, Pamiri, Qabchaq, Qarloq, Qazaq, Qoshkhaniyan, Qozi, Roshnaee, Sajani, Sakaee, Sangichi, Saljoqis, Shahkhiliyan, Shaikh Ali, Shaikh Mohammadiyan, Shoghnani, Tahiriyan, Taimani, Tatar, Timurides, Turk, Uyghur, Wakhani, Yaftali. Deux ans avant la diffusion de cette liste, le président de la République Mohammad Ashraf Ghani avait accordé aux Sadat (personnes se réclamant descendre du prophète Mahomet) le droit de mentionner ce titre sur les cartes d'identité électroniques. Dans la liste des « ethnies » diffusée par la NSIA apparaissent plusieurs noms se référant à des entités politiques ou des empires*, comme les Seldjoukides (Saljoqis) et les Tahirides (Tahiriyan), mais aussi les Timourides (Timurides) et les Afcharides (Afshariyan).

* Cf. p. 17-23, « L'Afghanistan : entre âges d'or et invasions destructrices ».

Les principales langues parlées en Afghanistan

Une langue permet aux personnes de communiquer entre elles, mais c'est également un marqueur d'identité fort, et celles usitées en Afghanistan reflètent la diversité ethnique de la population. L'Afghanistan est un pays multilingue, mais la langue la plus répandue dans le pays est le dari, suivie du pachto.

En 1933, Nader Chah décréta que les fonctionnaires devaient apprendre à la fois le pachto et le dari³³, et en 1936, son fils le roi Zaher Chah octroya au pachto le statut de langue officielle³⁴. L'article 3 de la Constitution de 1964 mentionnait que le dari (auparavant, cette langue était couramment appelée *fârsi*) et le pachto étaient les langues officielles de l'Afghanistan. Cette volonté de diffuser l'apprentissage et l'enseignement de ces deux langues explique en partie pourquoi une majorité de la population est bilingue, ou du moins est capable de s'exprimer dans celles-ci. L'article 16 de la Constitution de 2004 confirme le statut de langues officielles du pachto et du dari, mais reconnaît également d'autres langues du pays : l'ouzbek³⁵, le turkmène, le baloutchi, le pachayi, le nouristani et le pamiri. Toujours selon cet article, l'État doit promouvoir ces langues et celles-ci peuvent être utilisées librement dans la presse et les médias*. D'autres langues et dialectes sont parlés en Afghanistan, mais le nombre de locuteurs reste parfois limité à une communauté et à une zone géographique restreinte (par exemple le waigali dans la province du Nuristan, et le zemiaki dans la province de Kunar).

Le dari (également appelé *darbâri*) ou persan d'Afghanistan, est une langue iranienne, appartenant donc au groupe des langues indo-européennes. La structure du dari diffère peu de celle du persan d'Iran : le farsi. Les variations sont essentiellement d'ordre lexical et phonologique : un Iranien utilise le terme *mowz* pour désigner une banane et prononce le mot « patrie » *vatan*, alors qu'un Afghan dit *kela* pour une banane et prononce le mot « patrie » *watan*. Le dari utilise l'alphabet arabe auquel viennent s'ajouter quatre caractères supplémentaires, mais la difficulté réside dans l'absence de notation des voyelles qui complique la lecture et la compréhension des mots. L'intercompréhension est possible entre persanophones de l'Iran, de l'Afghanistan, et du

* Cf. p. 424-429, « Quelle est la place des médias en Afghanistan ? ».

Tadjikistan, mais il est à noter que ce dernier pays utilise l'alphabet cyrillique. En effet, farsi, dari et tadjik peuvent être considérés comme trois aspects d'une même langue, elle-même issue du pahlavi, utilisée à l'époque préislamique sous la dynastie des Sassanides, et dérivée du vieux perse, employé sous les Achéménides. En Afghanistan, le dari est la langue maternelle de grands groupes ethniques tels que les Tadjiks, les Hazaras et les Aïmaqs.

Le pachto est une langue du groupe iranien et utilise l'alphabet arabe, auquel s'ajoutent des lettres qui transcrivent des phonèmes n'existant pas dans la langue arabe, ni même en persan. Le système grammatical du pachto est complexe et sans un apprentissage rigoureux de la syntaxe et des règles qui lui sont propres, il s'avère difficile de s'exprimer et de se faire comprendre dans cette langue. Il est parlé de part et d'autre de la frontière afghano-pakistanaise. Au Pakistan, le pachto a le statut de langue régionale et est parlé par plus de 30 millions de locuteurs, principalement à Karachi, au Baloutchistan, et dans la province du Khyber-Pakhtunkhwa. À l'instar du dari, le pachto comporte des variations phonologiques, orthographiques et lexicales plus ou moins importantes en fonction des régions.

Deux isoglosses majeures se distinguent en Afghanistan et déterminent deux grandes zones dialectales. Les parlers du sud-ouest (Kandahar, Ghazni) sont qualifiés de doux, et ceux de la zone nord-est (Kaboul, Jalalabad) représentent les parlers durs. Par exemple, pour le mot « ville » un Pachtoune de Kandahar prononcera *char*, alors qu'un Pachtoune du Nangarhar dira *khar*. Par ailleurs, ces variantes s'observent dans la prononciation même du nom de la langue : *pachto*, *pakhto*, *pukhto*. Toutefois, ces variantes régionales n'influent quasiment pas sur le niveau d'intercompréhension entre des locuteurs originaires de provinces différentes. En revanche, il existe une zone intermédiaire appelée *manzaney*, située entre les provinces de Paktiya et de Khost, où les variations d'ordre phonologique sont si importantes qu'elles affectent l'intercompréhension avec les autres locuteurs du pachto. Ce phénomène est nommé « métaphonie waziri », et consiste en une rotation vocalique qui implique le changement $a > o$, $o > e$, et $u > i$. De ce fait, on dira ici *plor*, « père », au lieu de *plar*, *mer*, « mère », au lieu de *mor* et *lir*, « fille », à la place de *lur*.

En Afghanistan, d'autres langues ont un nombre important de locuteurs, comme le hazaragi. Il existe une controverse au sein de la communauté scientifique sur le statut du hazaragi mais aussi au sein de la communauté

hazara. À la différence du pachto et du dari, le hazaragi n'a jamais eu de reconnaissance en tant que langue officielle de l'Afghanistan dans les différentes constitutions. Il y aurait entre 8 et 12 millions de Hazaras dans le monde, dont environ 4 millions en Afghanistan, soit moins de 10 % de la population totale. La plus grande concentration de locuteurs se trouve dans le Hazarajat. Le hazaragi présente toutes les caractéristiques d'une langue orale et écrite et plus de 25 000 mots ont déjà été recensés. Il utilise l'alphabet arabo-persan, possède un système grammatical complet et des variantes régionales, et l'on distingue des influences du mongol, du turc, de l'arabe, du pachto, du persan, de l'ourdou et du sanskrit. Il existe des productions littéraires, cinématographiques et musicales entièrement en hazaragi.

Les usages linguistiques reflètent également l'influence de pays étrangers. Au début du xx^e siècle, la France renforça sa coopération avec l'Afghanistan dans des domaines tels que l'archéologie, l'enseignement, et la politique. Le français se diffusa peu à peu mais resta généralement appris et usité par les catégories sociales supérieures de la population. Plus tard dans les années 1980, des centaines de milliers d'Afghans fuirent les combats et se réfugièrent dans les pays voisins, dont ils apprirent parfois la langue pour faciliter leur intégration (tel l'ourdou au Pakistan). Depuis le déploiement des troupes de la Coalition internationale en Afghanistan en 2001*, certains Afghans ont appris des langues étrangères, pour devenir interprètes ou traducteurs. D'autres encore ont appris les rudiments d'une ou de plusieurs langues afin de faciliter les échanges commerciaux. Jusqu'en 2021, nombre d'Afghans exercèrent des activités commerciales à proximité des bases militaires, et il n'était pas rare d'entendre des bribes de conversation – ou de négociation – dans la langue des militaires affectés dans ces bases, et qui profitaient d'un peu de temps libre pour recourir aux services et au savoir-faire des Afghans, ou pour acheter des spécialités locales. L'amélioration des systèmes de communication et l'accès à de nouvelles technologies (ordinateurs, téléphones, internet), favorisent plus encore la diffusion des informations et des émissions en langues étrangères, comme l'anglais, l'ourdou et l'hindi.

* Cf. p. 83-93, « Deux décennies d'une guerre meurtrière (2001-2021) ».

